

## Homélie Mémoire de Notre-Dame des Douleurs – 15 septembre 2018

Nous répondons aujourd'hui à la demande du pape François adressée à tout le peuple de Dieu. Et je le fais personnellement avec beaucoup de détermination en remerciant le Saint-Père d'aider l'Eglise à avancer dans ce domaine. Nous avons vécu hier une journée de jeûne en la fête de la croix glorieuse. Nous prions aujourd'hui à la grotte de Massabielle en nous associant aux douleurs de Marie au Calvaire. « *Marie a su se tenir au pied de la croix de son fils, nous a écrit le pape. Elle ne l'a pas fait de n'importe quelle manière mais bien en se tenant fermement debout et à son côté... Elle, la première disciple, montre à nous tous qui sommes disciples, comment nous devons nous comporter face à la souffrance de l'innocent, sans fuir et sans pusillanimité. Contempler Marie c'est apprendre à découvrir où et comment le disciple du Christ doit se tenir.* » Nous nous tenons aujourd'hui debout, devant cette grotte, pour faire face à la tempête qui secoue l'Eglise, pour affronter la vérité et demander la grâce de la conversion.

Pourquoi François a-t-il écrit à tout le peuple de Dieu alors qu'on pourrait penser que les abus sexuels sont l'affaire du seul clergé ? Parce que la question nous concerne tous. Il ne peut y avoir de véritable changement de mentalité, dit le pape, sans la participation de tout le peuple de Dieu. Ensemble nous demandons pardon pour les fautes commises par ceux qui ont abusé de leur autorité dans l'Eglise même si ce ne sont pas nos fautes personnelles. C'est l'Eglise entière qui est blessée par ces actes, c'est la crédibilité de l'Eglise entière qui est mise en cause ; c'est ensemble que nous voulons manifester aux victimes l'horreur que ces actes suscitent en nous ; c'est ensemble que nous voulons prier pour elles ; c'est ensemble que nous voulons leur manifester notre soutien ; ensemble aussi que nous voulons dire non à l'impunité de ceux qui abusent et à la loi du silence qui parfois s'impose : dans les paroisses, dans les familles, dans nos communautés.

C'est ensemble aussi que nous devons prendre des mesures concrètes. Je voudrais les énumérer pour qu'elles soient connues de tous.

Il y a d'abord **la sensibilisation**, celle de tout le peuple de Dieu, de tous ceux qui ont des responsabilités sur des jeunes, à commencer par les parents – et ceux qui font partie du cercle familial – les prêtres, bien sûr, mais aussi les animateurs de mouvements et de groupes, les catéchistes, les professeurs, les éducateurs. Il y a aussi une sensibilisation des jeunes eux-mêmes. Le corps de l'autre est sacré. Pour nous il est le temple de Dieu. Personne ne peut s'en emparer impunément. Je ne peux pas toucher le corps de l'autre sans prendre des responsabilités ; je ne peux pas laisser approcher l'autre sans prendre conscience de la gravité de l'enjeu. L'éducation affective et sexuelle qui est proposée dans l'Eglise fait parfois sourire. Elle est même tournée en dérision, y compris dans des cercles catholiques. Mais elle est précisément le lieu où l'on apprend le respect du corps de l'autre, la manière authentique de manifester ses sentiments, son amour, sa tendresse ; où on apprend aussi l'humanisation de ses désirs, la gestion de ses émotions. C'est aussi le lieu où l'on apprend à prendre la parole sur ces sujets pour sortir, précisément, de la loi du silence et des tabous.

Certains pensent que sensibiliser ne sert à rien. On attendrait, disent-ils, des actes concrets face aux abus. En fait, dans notre culture érotisée, alors que la pornographie fait des ravages chez les adultes et chez les jeunes, la sensibilisation est extrêmement importante. Les abus sexuels ne pourront cesser s'il n'y a pas une éducation à la relation, une éducation à la vie affective et sexuelle respectueuse de l'autre, et en particulier des femmes, des enfants et des personnes sur lesquelles on a une autorité.

La sensibilisation, c'est aussi aider les jeunes à prendre conscience qu'il peut exister de l'immatrité, de la perversion, de la manipulation. Il ne s'agit pas d'apprendre à se méfier de tous. Il s'agit de regarder la nature humaine avec son péché, ses failles, ses blessures ; parfois ses abîmes de ténèbres. Et montrer que, face à cela, y a la vertu de prudence.

Après la sensibilisation, il y a **la formation**. Celle de tous ceux qui ont une responsabilité sur les jeunes. Elle se fait avec des personnes qualifiées, qui ont de l'expérience. Nous ne pouvons pas compter sur la seule bonne volonté pour s'engager dans l'éducation des jeunes. Il faut le moment de l'apprentissage, de la réflexion, de la confrontation de ses pratiques avec d'autres. Il y a des règles à poser et à intérioriser. Il y a un recul à prendre avec son histoire personnelle. Il y a à prendre conscience de la richesse que sont les enfants et les jeunes, de l'immense chance et de la grave responsabilité qu'on a quand on s'en occupe. Voilà pourquoi j'invite tous ceux qui sont investis auprès des jeunes à rejoindre la formation qui a été mise en place dans le diocèse. La formation n'est optionnelle pour personne. Elle concerne également les futurs prêtres. L'équipe de formation du séminaire de Toulouse est particulièrement attentive à cela. Sur le plan théologique, moral, spirituel et psychologique.

La formation ne suffit pas. Il faut aussi de la **prévention**. En vérifiant les capacités et l'idonéité de ceux qui sont en contact avec les jeunes. Les Britanniques et les Américains du Nord sont en avance sur nous dans ce domaine. L'Eglise des Etats-Unis a pris des mesures exemplaires à ce sujet. Nous nous en sommes inspirés ici, au sanctuaire ; en particulier pour l'accueil des prêtres qui y séjournent occasionnellement. Il y a encore du travail à faire. Je crois que nous pouvons prévenir sans tomber non plus dans une méfiance permanente ou une culture du soupçon.

En complément de la prévention, il y a la **protection**. Des personnes qui ont commis des abus ne doivent plus être en mission auprès des jeunes, des familles ou des personnes vulnérables. Il faut parfois qu'elles soient définitivement écartées de toute mission dans l'Eglise. Et celles qui en sont soupçonnées doivent accepter de cesser leurs responsabilités, au moins durant le temps de la procédure.

Face aux abus, il y a aussi la **compassion** pour les victimes. Elle n'est pas une sorte de commisération sur les malheurs d'autrui. Elle est d'abord écoute, prise au sérieux de la parole de l'autre et de sa souffrance ; elle peut se faire accompagnement, consolation, prière pour aider les victimes à se reconstruire. Toujours avec beaucoup de respect et d'humilité ; en laissant un espace pour le travail de la grâce et pour l'intervention des professionnels. C'est en particulier le sens des

cellules d'écoute qui existent dans nos diocèses – et évidemment dans notre diocèse de Tarbes et Lourdes.

Il y a enfin la **collaboration** avec tous les partenaires de l'éducation. Les parents, en premier lieu. Les éducateurs de métier, les professeurs, les différentes institutions ; en particulier la justice quand il y a un signalement à faire et une enquête à mener. Le propre de celui qui abuse est de fermer les relations et de s'imposer comme l'interlocuteur unique et providentiel. Le propre de l'éducateur authentique est d'ouvrir au monde et de n'être là que pour un temps.

Dans sa lettre au peuple de Dieu, le pape François ne parle pas que d'abus sexuel. Il parle aussi d'abus de pouvoir et d'abus de conscience. Il met là en évidence la question qui nous concerne tous : que faisons-nous de l'autorité qui nous est donnée ? Que ce soit dans l'Eglise mais également dans la famille, dans le milieu associatif – je pense aux clubs de sport par exemple - et professionnel – je pense en particulier à l'autorité hiérarchique dans les entreprises.

L'accompagnement des personnes est connaturel à la mission de l'Eglise. Tout simplement parce que nous sommes frères et sœurs dans le Christ. Nous nous appuyons les uns sur les autres pour avancer. Nous avons besoin d'aînés dans la foi qui nous aident à trouver le chemin. Cet accompagnement des personnes peut être pratiqué avec un grand respect, dans un climat de vraie liberté, en cherchant à conduire au Christ, en se laissant éclairer par l'Esprit Saint.

Il peut aussi dévier, devenir une forme de recherche de soi, de manifestation de puissance pour finalement utiliser une position d'autorité et la transformer en pouvoir sur les personnes, pouvoir utilisé – non plus pour le bien de l'autre – mais pour son avantage personnel ; et cela en profitant parfois d'une vulnérabilité des fidèles.

Cela peut se transformer en abus de conscience, c'est-à-dire qu'on profite de son autorité spirituelle, celle du confesseur, de l'accompagnateur, du conseiller, de l'animateur, du responsable du groupe, autorité qui revêt – d'une façon ou d'une autre – l'autorité de Dieu ; et cela pour pénétrer dans l'âme, dans l'esprit, dans l'espace de liberté de l'autre, afin de le contraindre à penser, à poser des actes, à parler pour en tirer un avantage pour soi, ou pour des idées personnelles, ou pour ce qu'on croit être le bien de l'Eglise ou de la famille. Cet abus est destructeur. Même quand il semble se parer d'intentions pures.

Dieu nous a envoyés l'Esprit Saint. Mais il nous a remis aussi entre les mains les uns des autres. C'est une grande responsabilité : la responsabilité de l'évêque, celle du prêtre, du curé, de l'aumônier ; celle du père ou de la mère de famille, du grand-père ou du cousin ; celle du responsable d'un service en entreprise, celle de l'éducateur, de l'éducatrice, de l'entraîneur sportif, des professeurs... Que faisons-nous de cette responsabilité et des personnes qui nous sont confiées afin qu'elles grandissent « en

sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » (cf. Lc 2, 52) ? Voilà la question posée par le pape François. Et personne ne peut dire qu'il n'est pas concerné.

Aujourd'hui, en cette mémoire de Marie, Notre-Dame des douleurs, nous prions les uns pour les autres. Afin que nous sachions regarder en vérité la façon dont nous exerçons l'autorité. Nous confions à l'intercession et à la consolation de Marie les personnes qui ont été victimes d'abus. Nous prions pour ceux et celles qui s'en sont rendus coupables.

Nous demandons aussi que ce douloureux travail de vérité, de justice et de conversion des mentalités qui est fait dans l'Eglise soit également accompli dans tous les lieux d'éducation, à commencer par la famille et par l'école.

Je ne voudrais pas finir sans redire ma confiance aux prêtres qui sont dans le diocèse. Les remercier pour la mission qu'ils accomplissent. Les accusations portées contre des prêtres ne doivent pas cacher l'humble travail d'évangélisation de tous les prêtres du monde. J'aimerais les encourager au nom de l'Eglise et leur redire que nous comptons sur eux. Amen.